

DEPARTEMENT
DES YVELINES

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

DU SYNDICAT INTERCOMMUNAL POUR LA CONSTRUCTION
ET LA GESTION D'UNE PISCINE

Arrondissement de
Saint-Germain-en-Laye

Siège : Mairie de Saint-Germain-en-Laye

SEANCE DU
16 décembre 2024

PUBLIE LE : 18 DEC. 2024

Délibération n°241216-2 : Autorisation d'ouverture des crédits d'investissement – Exercice
2025

L'an deux mille vingt-quatre, le seize décembre à vingt heures, le Comité du Syndicat Intercommunal pour la Construction et la Gestion d'une Piscine, dûment convoqué par le Président le neuf décembre, s'est réuni à l'Hôtel de Ville de Saint-Germain-en-Laye, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur **Arnaud PERICARD**, Président du Syndicat Intercommunal.

SEANCE DU 16 DÉCEMBRE 2024

PRESENTS

LE PECQ
LE VESINET
MAREIL-MARLY

Raphaël PRACA, DELEGUE TITULAIRE
Sabine DELPEUCH, DELEGUEE TITULAIRE
Christian DUSSART, DELEGUE TITULAIRE
Maria WENTHOLT, DELEGUEE TITULAIRE
Gilles MORINI, DELEGUE SUPPLEANT
Benoît BURGAUD, DELEGUE TITULAIRE
Marie-Odette ALAIS, DELEGUEE TITULAIRE
Arnaud PERICARD, PRESIDENT
Serge MIRABELLI, DELEGUE TITULAIRE

MARLY-LE-ROI

SAINT-GERMAIN-EN-LAYE

ABSENTS EXCUSES

AIGREMONT

Alexandre GAYMAY, DELEGUE TITULAIRE
Emma SADOON, DELEGUEE TITULAIRE
Annie DONGRADI, DELEGUEE SUPPLEANTE

CHAMBOURCY

Marie-Pascale TUVI, DELEGUEE TITULAIRE
Myriam GUY, DELEGUEE TITULAIRE
Emmanuel PUISEUX, DELEGUE SUPPLEANT
Armelle LEJAY, DELEGUEE SUPPLEANTE

LE PECQ

David MANUEL, DELEGUE TITULAIRE
Richard HULLIN, DELEGUE SUPPLEANT

LE VESINET

SAINT-GERMAIN-EN-LAYE

Monica LONARDI, DELEGUEE SUPPLEANTE
Christine BOGE, DELEGUEE SUPPLEANTE

Communes non représentées : AIGREMONT / CHAMBOURCY

Assistaient à la séance

Monsieur Philippe LE BEULZE, Directeur Général mutualisé des services d'Unilys
Monsieur Cyrille SCHUSTER, Directeur des pôles sportifs et culturels d'Unilys
Madame Agnès CHEVALIER, Responsable du service secrétariat/assemblées d'Unilys
Madame Gaëlle LEVEUGLE, Assistante du service secrétariat/assemblées d'Unilys

Nombre de communes	:	7
QUORUM	:	8
<u>Délégués présents</u>	:	9
<u>Pouvoirs</u>	:	1
<u>Délégués comptant pour le vote</u>	:	10

OBJET : AUTORISATION D'OUVERTURE DES CREDITS D'INVESTISSEMENT – EXERCICE 2025

RAPPORTEUR : Monsieur BURGAUD, Vice-président

VU l'article L.1612-1 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

CONSIDERANT que, dans l'attente de l'adoption du budget primitif 2025, l'exécutif peut, sur autorisation de l'organe délibérant, engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent, non compris les crédits afférents au remboursement de la dette et les restes à réaliser.

LE COMITE,

Après avoir entendu l'exposé de son Vice-président et en avoir délibéré, à l'unanimité,

AUTORISE le Président à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement dans la limite du quart des crédits ouverts au budget 2024, soit dans la limite des montants suivants :

		1	2	3=1+2	=3*0.25	
		EP 2024	DM 2024	TOTAL 2024	Crédits ouverts art 1612-1 CGCT	
	2031	FRAIS D'ETUDES	27 000,00	4 250,00	31 250,00	7 812,50
Total Chapitre	20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	27 000,00	4 250,00	31 250,00	7 812,50
	21538	AUTRES RESEAUX	4 000,00	0,00	4 000,00	1 000,00
	21838	AUTRE MATERIEL INFORMATIQUE	26 300,00	2 000,00	28 300,00	7 075,00
	21848	AUTRES MATERIELS DE BUREAU ET MOBILIERS	19 500,00	0,00	19 500,00	4 875,00
	2188	AUTRES	28 300,00	0,00	28 300,00	7 075,00
Total Chapitre	21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	78 100,00	2 000,00	80 100,00	20 025,00
	2313	CONSTRUCTIONS	140 500,00	900 000,00	1 040 500,00	260 125,00
Total Chapitre	23	IMMOBILISATIONS EN COURS	140 500,00	900 000,00	1 040 500,00	260 125,00
Total Dépenses			245 600,00	906 250,00	1 151 850,00	287 962,50

Fait à Saint-Germain-en-Laye, le 18 DEC. 2024

Transmis en Préfecture et affiché le 18 DEC. 2024

Raphaël PRACA
Secrétaire de séance

Pour Extrait Conforme

Arnaud PÉRICARD

Président du Syndicat Intercommunal